



ORDRE DES PROFESSIONNELS COMPTABLES DU BURUNDI  
**O.P.C.**

Bujumbura, le 17 Août 2021

N/Réf : OPC/81/2021/P.G.F

INVITATION

**Madame, Monsieur, Membre de l'Assemblée Générale de l'Ordre des Professionnels Comptables du Burundi (OPC),**

En vertu des prérogatives qui nous sont conférées par le Règlement d'Ordre Intérieur de l'OPC, nous avons l'honneur de vous convier à une réunion ordinaire de l'Assemblée Générale de l'Ordre qui aura lieu le vendredi, 17 Septembre 2021 à 9 heures dans la salle du Siège de l'OPC. Il est vivement recommandé à chaque membre à jour de côtisation 2020 d'arriver à 8 heures 30' pour commencer à temps les formalités d'enregistrement.

L'ordre du jour portera sur les points suivants:

- (i) Le rapport d'activités annuel (exercice 2020);
- (ii) Le rapport du Commissaire aux comptes et les états financiers de l'exercice 2020;
- (iii) Le budget 2021 ;
- (iv) Les divers.

Veillez agréer, **cher(e) membre**, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour l'Ordre des Professionnels Comptables du Burundi

Jean Berchmans BIVANDA  
Secrétaire Général

Frédéric GAHUNGU  
Président

